



- En ce qui concerne le commerce, le Ministère s'occupe de nombreuses questions qui exercent une influence sur la prospérité canadienne; on peut citer en exemple :
 - la politique canadienne relative au commerce international;
 - la compétitivité internationale du Canada;
 - la participation du Canada aux organisations internationales axées sur le commerce;
 - la mise en place de règles équitables pour le commerce international;
 - les accords commerciaux régionaux et bilatéraux;
 - les dimensions sociales du commerce;
 - le règlement de différends commerciaux;
 - la libéralisation tarifaire et le libre-échange;
 - les obstacles techniques au commerce;
 - l'harmonisation internationale des normes relatives aux produits et aux services;
 - la promotion des activités commerciales du Canada dans différentes régions du monde;
 - les analyses commerciales et économiques;
 - les contrôles à l'exportation et à l'importation.

- Là encore, nous travaillons en étroite coopération avec d'autres ministères et organismes fédéraux chargés d'un mandat économique ou sectoriel.